LA VERITABLE

Huile de Foie de Morue,

DE RUSHTON, CLARK [illegible]

Pour la Consomption, les Affections [illegible] lereuse, le [illegible] la Goutte, &c.

LE Dr. WILL[illegible] dres, atteste [illegible] 234 cas de consomption [illegible] par l'huile de foie de morue, il a [illegible] 206 avaient été ou radicalement guéris ou grandement améliorés; et qu'il est d'opinion que l'huile de foie de morue, lorsqu'elle est pure, fraiche et convenablement préparée, est plus efficace que tout autre remède employé dans ces cas de maladies. Tout dernièrement, un journal anglais consignait le fait que depuis qu'on fait un grand usage de l'huile pure de foie de morue en Angleterre, le chiffre des décès par la consomption était diminué d'environ quarante pour cent.

Autant cette huile est efficace lorsqu'elle est pure, autant elle est malfaisante lorsqu'elle n'a pas cette qualité, et dérange les organes digestifs et met du désordre dans tout le système.

Nous sommes heureux de pouvoir avancer que beaucoup de personnes qui ayant fait usage d'une autre huile que la nôtre, sans pouvoir obtenir d'amélioration dans leur état et s'abandonnaient au désespoir de ne pouvoir se guérir, ont obtenu les meilleurs résultats en se servant de celle de notre manufacture.

Afin de mettre le public à même de connaître quelle est la véritable huile de morue pure, nous apposons notre signature aux bouchons des bouteilles, et nous garantissons alors que l'on obtiendra les résultats désirés.

Cette huile est préparée et vendue, en gros et en détail par RUSHTON, CLARK & Co, chimistes et droguistes, No 110, rue Broadway, No 10, Astor-House 273, Broadway, et Irvin-House, New-York, et par les principaux droguistes des Etats-Unis et du Canada.

En vente à la Nouvelle-Orléans, chez E. Jarvis & Co J. Wright & Co, Sickles & Co, Randolph & Pope, et chez les pharmaciens en général.

ATTENTION!—Ayez soin de bien observer si notre signature se trouve sur le bouchon de la bouteille—alors, vous aurez la véritable huile.

22 fev—3m

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ! dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'élixir procréatif Juno Conseil du Dr. Lazzetti est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques, il est d'un goût agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.

☞ ATTENTION—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York, (seul agent américain) est contrefaite.

ATTENTION, LISEZ ET RAPPELEZ-VOUS. Une contrefaçon du célèbre élixir de Junon est depuis quelque temps en vente avec le nom de Levi Judson sur l'enveloppe. Le dit Levi Judson est employé dans le magasin de Lucius S. Comstock, que l'on croit être l'instigateur et le vendeur réel de la dite contrefaçon du Juno Conseil.

Rappelez-vous que la contrefaçon porte le nom de Levi Judson sur l'enveloppe et que la véritable est celle de JUDSON & Co, No 9, John street, New-York, Seul agent pour l'Amérique, établi en 1844

☞ A vendre à la Nouvelle Orléans par J. WRIGHT & Co, 151 rue Chartres; à la Mobile par le Dr. J. TUCKER et au Natchez par MITCHEL.

10 ms—6m

B. TATOUT & Cie,
Encoignure Toulouse et Chartres,

VIENNENT de recevoir par divers navires, un assortiment de marchandises, telles qu'une grande variété de jouets d'enfants, poupées, habillées en peau, boites de fantaisie, acajou et palissandre, bonneterie et ganterie de toute description, agrafes, fil Alexandre, aiguilles et galon, peignes à nœuds, démêloirs et fins en ivoire, couverts, fer battu, métal et mécaniques à œillets, couteaux de poche et de table, manche ivoire, cartes à jouer et papier à écolier, encre, plumes, crayons et papier à lettre, veilleuses, capsules et épingles assorties, bretelles, dentelles et fil couleur en bobines, fil patenté, noir, bleu, écru et lacets divers, savon, Mailly, transparent et autre parfumerie. Aussi—Une grande variété d'autres articles, etc. 10 déc

C. Bertrand,
LAMPISTE, No 217, rue Royale,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs et autres, montées à urbrome et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations. Huile fine française, spéciale pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres et mèches, location de lampes pour bals et soirées; huile chimique, camphine, gaz pour lampes Vincent; travaux en zinc, tels que gouttières, bains de siège baignoires, pieds, baquets, installation de bains; fil parisien, couvre toits en zinc, garantis vingt ans ouvrage de bâtimens en tous genres. 23 oct—a

J. Hernandez,
Grand Magasin de Cigares et Tabacs extra-fins de la Havane.

RUE ROYALE, 132, HOTEL ST.-LOUIS.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse (Hôtel Saint-Louis), est maintenant ouvert.

Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de l'Havane. Il ne négligera rien pour que son magasin [illegible] le marché de la Havane peut offrir de plus recherché, et il espère que le public lui continuera dans son nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé dans l'ancien. 11 janv—a

Liquidation
POUR CAUSE DE SÉPARATION.
Ventes à prix très réduits,
PAR LOREILHE & Co,
Encoignure Royale et Douane.

LES associés de cette maison devant se séparer, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils vendront au PRIX COUTANT leur magnifique stock de vins fins, eaux de vie, liqueurs, conserves alimentaires, groceries fines, &c, &c.

Les diverses marques et qualités de leurs vins et eaux de vie en barriques et demi barriques, en demi-jeannes et en caisses sont trop variées pour qu'ils puissent en donner la description.

Les marchands de la ville et de la campagne sont [illegible] de la bonne qualité et du [illegible] rapports.

Les passagers, capitaines de navires et bateaux à vapeur trouveront un assortiment complet des meilleures conserves, fruits et confitures de toute espèce, chocolats, sirops, pâtes, saucissons, jambons, saucissons, etc., etc., en général les meilleures provisions pour familles. 3av

WHITE HALL,
Rue St Louis, No 44.
Ouverture d'un grand Salon et Restaurant
POUR LES DAMES.

LES soussignés encouragés par l'immense patronage qu'a obtenu leur établissement de White Hall, ont voulu y répondre par des embellissements considérables. Samedi, 16 novembre, à 2 heures du soir, ils feront dans la même maison, l'ouverture d'un nouveau Salon Restaurant, situé au premier.

Ils ont fait décorer ce nouveau Salon par les artistes les plus distingués de la ville, le luxe y est uni au confortable. On y trouvera toutes les primeurs des différentes saisons et les vins de premier choix.

Les soussignés invitent le public à prendre part aujourd'hui, à un grand lunch, par lequel ils ouvriront leur salon.

13nov—a S. VIOSCA & Co.

Bois de construction! Bois de construction!

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchi, tels que planches, plafonds et voliges; aussi, des bois de cyprès, de diverses dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront laissés au bureau tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Ferrier, No 11, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 12 mars DE TOUILLY & GAGNET

MATCHES.

LES allumettes de L. A Guilleman, rue du Cirque, No 100, et celles de M. Ladner, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANE, No 15, rue de Chartres. 3p

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1000 caisses en magasin, formant un grand assortiment de marchandises de saison convenable pour le marché de la ville et de la campagne, à vendre par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins 20mars

Bottes et Souliers. 124 caisses maintenant en déchargement de la barque Bertha et du steamship Union, à vendre par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins 21mars

Grates—Grates.

1000 GRATES de toutes grandeurs et de tout genre, à vendre par les soussignés, à des prix réduits, lesquels se chargent de les faire poser partout où l'on peut le désirer. S. MASPEREAU & Co, 30 sep No 25 rue Condé

J. DUCLOUX, Pharmacien,
Rue de la Levée, No. 7, en face le marché du Port, 3me municipalité,

TIENT constamment un grand assortiment de médicamens frais et bien préparés.

Aussi—Médecines patentées, telles que Fébrifuges, infaillibles pour guérir la fièvre intermittente, quel que soit son caractère.

Opiat Balsamique,
Remède souverain contre les maladies secrètes. Mixtures contre les diarrhées. 21 nov—

Le sieur ALEXIS AINE', Pharmacien, successeur de P. A. BERTRAND encoignure Royale et Bienville, fait savoir aux consommateurs qu'il a repris la fabrication des eaux minérales artificielles.

Il aura constamment dans sa pharmacie, par bouteilles et demi bouteilles, les eaux de seltz, sedlitz vichy, etc, etc

La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament, utilité et agrément.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soins et diligences. 15jv

Par la barque Mandarin, arrivée de New-York, et maintenant en magasin, un grand assortiment de drogues, &c, parmi lesquels se trouvent ce qui suit: Bois de Campêche râpé en barils; do de Fustet jaune, do; do de Brezil rouge do; do de Santal idem do; Racine de Curcuma do; Noire animal et de fumée do; Couperose et alum do; Potasse et camphre do; Acide sulfurique en tourilles; Idem nitrique et muriatique—idem; Prussiate de potasse; Chlorure de chaux en pots; Idem d'or très pur; Colle de poisson de Cooper; Lancettes d'Evan, véritables; Idem à ressort et scarificateurs; Verres à ventouses et seringues en ver, &c. &c. A A PEYCHAUD, 10av 101, rue Royale

A louer à bon marché. Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie fermée, cuisine, chambre à domestiques, &c. &c.

La dite maison est située rue St-Ferdinand, No 67, entre Craps et Amour. Pour plus amples renseignements, s'adresser à PIERRE POUTZ, 4av 93, rue de la Douane

A VENDRE OU A LOUER—Deux maisons en briques à deux étages, dans la rue Washington à Lafayette. La dite rue est maintenant pavée en pierres carrées depuis la rue Tchoupitoulas à la rue des Magasins et donne un accès facile par l'un ou l'autre chemin. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 3, rue Front 3 avril Levée, entre Canal et Crossman

A LOUER, avec ou sans [illegible]—Le café qui fait l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, avec la maison contiguë. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux. 4déc

CHAPEAUX de paille—4 caisses en déchargement du navire Pateut Hall, à vendre par FROST & CO, 1 mars 10, rue des Magasins

CAFE—200 sacs, de la Havane, en magasin et à vendre par JOSEPH MITCHEL, 31mars 36, Poydras.

TRICOPHERE
Du Professeur A. C. BARRY.

LE Composé Tricophère, ou Barillant, de ce célèbre praticien est d'un effet infaillible pour renouveler, fortifier et lustrer la chevelure, le nettoyer complètement, guérir les maladies de la peau, des glandes et muscles, donner un soulagement instantané dans les cas de piqûres, brûlures, contusions, foulures, &c. Les premiers journaux de l'Amérique, les hommes les plus éminents dans les sciences et les emplois publics, les femmes à la mode et les mères de famille, tous s'accordent à dire que ce composé n'a pas d'égal parmi tous ceux que l'on offre tous les jours au public pour ses merveilleux effets sur la chevelure et ses admirables qualités comme médicament. Son efficacité n'est égalée que par la modicité de son prix de vente. L'immense débit qu'il obtient, au comptant, a permis à son inventeur d'en fixer le prix de détail à 25 cents la bouteille, ce qui le met de 50 à 100 pour cent plus bas que toute autre préparation en usage de nos jours pour les cheveux. Le petit traité scientifique sur la chevelure et la peau, dont chaque bouteille est enveloppée, vaut à lui seul le prix d'achat; car on y trouve d'excellents conseils sur les moyens de préserver le plus bel ornement de la tête humaine.

Il existe une remarquable affinité entre les membranes de la peau et la chevelure qui en extrait les sucs dont elle se nourrit. Toutes les maladies du cheveu sont dues à la peau, dont les pores s'engorgent, ou dont la circulation s'embarrasse et s'opère imparfaitement; il en résulte que le cuir chevelu se dessèche et s'endurcit, que les cheveux tombent par places et finissent par disparaître, que la peau s'écaille et s'enlève par parcelles; enfin la tête malade devient chauve. Stimulez par le Composé Tricophère l'action de la peau, et bientôt l'engorgement sera chassé par l'activité des vaisseaux qui portent la circulation.

Il en est de même dans toutes les maladies de la peau et des muscles. C'est sur l'épiderme, les fibres musculaires et les glandes que le Composé Tricophère possède une action spécifique et qu'il opère des guérisons que l'on peut à juste titre appeler miraculeuses.

Prix, en grandes bouteilles, 25 cents au bureau principal No 137, Broadway, New-York, et chez les principaux droguistes des Etats-Unis et du Canada. 11 fev—3m

SAVON ITALIEN MEDICINAL, DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable, au-dessus de toutes contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérés et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VERNIS CIRCASSIEN, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moëlleux de la soie. Prix de la bouteille, 25 cents.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut leur enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.

Les préparations du docteur Félix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent G. FARGUE. Magasin de nouveautés, No 26, rue St-Charles, sous le Verandah. 26 janv—3m

☞ ORGANDIES ET JACONATS français de 20 à 25 cents la yarde, do do anglais de 10 à 12½ c. la yarde, et une grande variété de marchandises de modes et d'habitans pour être vendues à des prix au-dessous de ceux des autres magasins de cette ville. Les personnes qui auront à faire des achats, pourront se convaincre de ce fait en venant examiner le grand assortiment de marchandises sèches de la

Maison Rouge,
Entre les deux marchés.
14fev JOS. N. ROBERT & CO.

A. D. Grieff et Co.,
Marchands de Comestibles en gros
et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE, ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,
Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée, Nouvelle-Orléans.
A. D. GRIEF, S. A. KINGSLAND, W. M. GREENWOOD 16nov—a

Marchandises Sèches.
Toileries.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes:
Toiles d'Irlande 4/4 sans apprêt; do do pour taies d'oreiller; do do à draps en 6, 10 et 12/4; Ouvrés damassés pour nappes 8 et 10/4; Nappes damassées, en toutes grandeurs; Serviettes do do; do et services toile à barres rouges; Ouvré à œil de perdrix, ouvré de Russie, do dit Huchaback; Toiles de Paris et batiste; Mouchoirs batiste, dans tous les genres; Coutil uni, blanc et écru; do fantaisie, un grand assortiment; Toiles du Nord; Ginga et fil d'épreuve, Brins fil pour moustiquaire.

Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises, convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés. BARRIERE, LACAPERE & CO, 24m 20, rue de Chartres

LA société existant en cette ville sous la raison Léon Le Bondidier & Co étant arrivée à son terme est dissoute à partir de ce jour. Monsieur Léon Le Bondidier reste seul chargé de la liquidation. Toutes les personnes à qui cette société peut devoir sont priées de vouloir bien présenter leurs titres à M. Léon Le Bondidier qui est prêt à y faire droit. Celles qui doivent sont respectueusement priées de vouloir bien venir au plus tôt régler entre ses mains, vu que ce dernier doit partir pour l'Europe à une époque très rapprochée. Nouvelle Orléans, 1er mars 1851.

Victor,
RUE ST-CHARLES No 18,

A donné avis au public en général, qu'il continuera pour son propre compte le même genre d'affaire auxquelles, comme associé de MM. Léon Le Bondidier & Co il a pris part jusqu'à ce jour.

Il profite de cette circonstance pour remercier les habitués de sa maison du libéral patronage dont ils l'ont favorisé et pour les prier de vouloir bien lui en accorder la continuation. Ses efforts tendront toujours à le lui mériter.

Il vient de recevoir par les navires Béatrice, Charlemagne et Brunswick ses MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE, se composant en partie de gants soie, gants fil d'Ecosse, de couleur, cravates légères pour l'été, chaussettes, chemises, gilets, chemises toile de toile et coton, porte-monnaies, porte-cigares, cannes, poignards. Ces articles venant se joindre au stock déjà considérable qu'il avait en mains, rendent son assortiment aussi complet que possible en articles de toilette pour hommes.

Il débitera aussi en ce moment quelques jolies voitures d'enfant qu'il offre à des prix très raisonnables.

Des ouvriers adroits et attentifs seront toujours à la tête de son salon de coiffure où, pour le lavage de la tête il emploie un liquide dont l'effet est admirable et dont le secret est sa propriété. 26mars

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par J. DUCLOUX, Pharmacien, rue de la Levée, Troisième Municipalité, vis à vis le marché du port.

De plus 4,000 livres qualité inférieure, qui convient parfaitement pour désinfecter les lieux publics 6 ap—a

Magasin de grande variété de marchandises françaises—en liquidation.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, vient de recevoir et offre à vendre à très bas prix 5 caisses chapeaux soie pour hommes et cadets, une caisse casquettes velour soie pour enfans, modes de Paris; gros gants laine verte, bonnets et berrets laine fine couleur, bas et chaussettes laine, noir et blanc, gants fil d'Ecosse, gilets et caleçons coton, bas et chaussettes, soie et coton, avec boucles dorées, presse à copier des lettres avec accessoires, boutons de toutes sortes, agrafes en boîtes rondes et sur cartes, articles de billards, articles de salle d'armes, un très grand assortiment de seines de toutes dimensions pour la pêche et mille autres articles qu'un avis de journal ne permet pas d'énumérer.

Avis aux pêcheurs de profession.

Les pêcheurs qui voudraient utiliser le temps de leur morte saison sont prévenus qu'ils trouveront de l'occupation pour confection de seines en donnant les garanties nécessaires au No 76, rue de Chartres. 8 oct—a

CONRAD BREGENZER,
SUCCESSEUR DE F. WEIL,

A L'HONNEUR de faire savoir aux artistes et amateurs de PIANOS, qu'il vient de recevoir, par le dernier arrivage, des PIANOS de premier ordre, de la fabrique de M. Pleyel; pianos à queues, picolos et obliques; aussi: un magnifique piano à queue de sept octaves, de la fabrique de M. Erard. Ils sont tous garantis pour leur solidité, à des prix très modérés. On fait des échanges.

Location, accord et réparation, rue Royale, 237, entre Dumaine et Ste-Anne. 8 fév—3m

SANGSUES—SANGSUES.
L. Provost,
RUE ST-PIERRE, No. 121,
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

28000 SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central de la RUE ST PIERRE, 121. 1 mars—1an

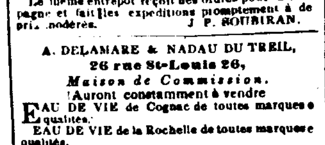

Sangsues! Sangsues!

5000 SANGSUES—Reçues par le steamboat Ohio, garanties hongroises et fraîches, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Carcalvo.

Le même entrepôt reçoit des ordres pour la campagne et fait les expéditions promptement à des prix modérés. J. P. SOUBIRAN.

A. DELAMARE & NADAU DU TREIL,
26 rue St-Louis 26,
Maison de Commission.
Auront constamment à vendre

EAU DE VIE de Cognac de toutes marques et qualités.
EAU DE VIE de la Rochelle de toutes marques et qualités.
BRANDY d'imitation 1re et 4me preuve.
BRANDY ordinaire N. Y.
WHISKEY de toutes marques et qualités.
WHISKEY Old Irish.
VINS ROUGES très vieux et ordinaires de Bordeaux, en barriques et en caisse.
VINS ROUGES de Marseille en barriques et dame jeannes.
VINS de Madère, de Porto, de Frontignan (muscat.)
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Dressel & John.
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Deinhart & Jordan.
VINS BLANCS de Bordeaux, en barriques, dem barriques et en caisses.
CHAMPAGNE de différentes marques et qualités
LIQUEURS ASSORTIES, absynthe, kirsch, curaçao, marasquin, eau verte, guignolet, anisette Mahorka, etc.
RUM de la Jamaïque, d'imitation et de la Louisiane, en boucaut, baril et en dame jeannes.
GENIEVRE de Hollande et de New-York.
FRUITS ASSORTIS à l'eau de vie.
HUILE D'OLIVE de Marseille et de Bordeaux, en panier et en caisse.
BOUTEILLES VIDES en paniers, sardines à l'huile, capres, cornichons, variantes, olives, etc.
A DELAMARE & NADAU DU TREIL. 30 nov

CHAPEAUX DE PAILLE—30 caisses assortis, pour hommes et enfants, à vendre à bas prix, par FROST & CO., 15 mars No 16, rue des Magasins

Avis Judiciaires.

F. D[illegible] vs F. [illegible]—No 9061. [illegible] vs [illegible]—No 9069

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable A Derbès, quatrième juge de paix, pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le mercredi, 16 avril 1851, à midi, sur les lieux, situés rue Dumaine, entre les rues Levée et Condé:

Le contenu d'un certain Restaurant, ainsi que le bail de la maison finissant le 1er juillet 1851, l'acheteur aura droit de renouveler le dit bail pour une année de plus. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant. FRANCIS MOUNEY, 15 avril—2 Constable

ETAT DE LA LOUISIANE,—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent—Salut:—Attendu que J. H. Hillebrandt ayant acheté à une vente faite par Norbert Vignié, encanteur, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffier de cette Cour pour un avis ou monition conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires, approuvé le 10 mars 1834;

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par l'encanteur susdit le 14me jour de décembre de l'année 1850, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le deux de novembre de l'année 1850, dans la succession de Hermann Henry Borcherding, No —— du Docket de cette Cour, à laquelle vente J. H. Hillebrandt s'est rendu acquéreur pour le prix ci-après stipulé.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:

1o—Un lot de terre dans le faubourg Tremé formant l'encoignure des rues Douane et Marais, désigné par le No 1 de l'ilet No 29, conformément au plan général du dit faubourg lequel est encore désigné par le No 1 d'un plan particulier dressé par Maison Fouché en date du 23 mai 1842 et déposé en l'étude de O. de Armas, notaire public; il mesure conformément au dit plan au pied français, trente pieds de face à la rue Douane, sur une profondeur de soixante-dix pieds et face à la rue Marais, ensemble les bâtisses, améliorations, etc.

2o—Un lot de terre situé dans le faubourg Tremé, désigné par le No 7 de l'ilet No 28, compris entre les rues Douane, Canal, Marais et Villeré, mesurant au pied américain 25 pieds, six pouces et sept lignes de face à la rue Douane, sur une profondeur de cent quatorze pieds, entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan dressé par J. Communy, voyer de la municipalité No 1, en date du 9 décembre 1841, ensemble les constructions, améliorations, etc.

3o—Un lot de terre situé au faubourg Tremé, désigné par le No 7 de l'ilet No 24, compris entre les rues Douane, Canal, Marais et Villeré, conformément à un plan dressé par Jos. Pilié, voyer, et déposé en l'étude de F. de Armas, alors notaire public. Le dit lot mesure, au pied américain, quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Douane, sur une profondeur de cent quatorze pieds, entre lignes parallèles, ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

La vente de la moitié indivise de la propriété ci-dessus premièrement décrite est faite pour la somme de deux mille cinq cents piastres, l'acquéreur a payé comptant à John D Kamper, exécuteur, la somme de cinq cents piastres et pour la balance s'élevant à la somme de deux mille piastres, l'acquéreur a assumé premièrement le paiement de la somme de quinze cents piastres, étant la moitié d'une certaine hypothèque donnée en faveur de Pierre J. Gildemeester, et deuxièmement l'acquéreur a fourni deux billets à ordre de la somme de deux cent cinquante piastres, payables à six et douze mois, portant huit pour cent par an du jour de l'échéance en cas de non-paiement.

La vente de la moitié indivise des propriétés ci-dessus deuxièmement et troisièmement décrites est faite pour la somme de deux mille piastres; l'acquéreur a payé comptant la somme de sept cent cinquante piastres, et pour la balance il a assumé le paiement de la somme de quinze cents piastres, et a fourni deux billets à ordre de la somme de [illegible] le quinze piastres, payable à six et 12 mois de date avec 8 pour cent par an après l'échéance, en cas de non-paiement.

4o—La moitié indivise d'un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., situé dans le faubourg Tremé, formant l'encoignure des rues Bienville et Marais, mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Bienville, sur 87 pieds de profondeur, et faisant face sur la rue Marais.

Cette moitié fut vendue pour la somme de trois mille piastres, en déduction de laquelle l'acquéreur a payé la somme de quinze cents piastres comptant et pour la balance de quinze cents piastres, l'acquéreur a assumé le paiement de la moitié d'un billet de trois mille piastres.

PAROISSE DE JEFFERSON.

5o—Deux lots de terre dans le faubourg Lavaudais, situés dans l'ilet compris entre l'Avenue de Washington, les rues [illegible] et Fulton et la Public Landing. Les dits lots s'avoisinent l'un l'autre sur le derrière et sont désignés par les numéros 1 et 4.

1—Le lot No 1 forme le lot d'encoignure faisant face à la batture, et mesure 26 pieds 7 pouces et 7 lignes de face sur le Public Road ou Landing, sur 91 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, et faisant face à la rue Quatrième, avec les bâtisses, améliorations, &c.

4—Le lot No 4 forme le lot d'encoignure et fait face à la rue de la Levée; et mesure 26 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue de la Levée, sur 91 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Quatrième, avec les bâtisses, &c.

La vente de la moitié indivise de la propriété ci-devant premièrement décrite est faite pour la somme de deux mille quatre cents cinquante piastres, l'acquéreur a payé comptant la somme de [illegible] et pour la balance s'élevant à la somme de dix neuf cents piastres, l'acquéreur a premièrement assumé le paiement [illegible]

La vente de la moitié indivise de la propriété ci-devant deuxièmement décrite [illegible]

En foi de quoi j'ai signé mon nom et apposé le sceau de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ce 15 avril 1851, et dans la 75e année de l'Indépendance Américaine. WM K. WANTON, Dep. Greffier 16av—3fen30j

Succession de R. H. Torrance.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la sus-dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Eneas Smith, curateur de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN, 7avril—3fen10j Député-Greffier.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concerneront, salut:

Attendu que Michael Moore ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffier de cette Cour pour un avis ou monition, le [illegible] jour d'avril de l'année 1851, conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834;

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 3ième jour de mars de l'année 1851, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le dix de février de l'année 1851, dans l'affaire de Michael Moore vs. Frederick H. Knapp, No 4,359 du docket de cette Cour, à laquelle vente le dit Michael Moore s'en est rendu acquéreur pour le prix de sept cent cinquante piastres.

Description de la Propriété:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Frederick H. Knapp, dans les jugements ci-après décrits, savoir:

1—Un certain jugement rendu, par la 4me Cour de District de la Nouvelle Orléans, le 24 de décembre 1850 et signé le 10 janvier 1851, dans l'affaire de Paradise, Lawrason & Co. vs. le St. Mutuel Insurance Company de New-York—No. 3494 du docket de la dite Cour, pour la somme de quinze mille piastres, avec intérêt légal sur la dite somme à dater du 21 mars 1850 jusqu'à parfait paiement.

2—Un certain jugement rendu par la 4me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 24 décembre 1850 et signé le 10 janvier 1851, dans l'affaire de Paradise, Lawrason & Co. vs. Nashville Marine Fire Insurance & Life and Trust Company—No. 3495 du docket de la dite Cour, pour la somme de douze mille piastres, avec intérêt légal sur la dite somme à dater du 21 de mars 1850 jusqu'à parfait paiement.

3—Un certain jugement rendu par la 4me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 24 décembre 1850 et signé le 10 janvier 1851, dans l'affaire de Paradise, Lawrason & Co vs. New-Orleans Insurance Company of New Orleans—No. 3496 du docket de la dite Cour, pour la somme de sept mille piastres avec intérêt légal à dater du 21 mars 1850 jusqu'à parfait paiement.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite Cour, ce 2me jour d'avril anno Domini 1851. A. BOISBLANC, Député Greffier 4av—4,10,16

Succession de Athanase Lamoière Dorville.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE ORLEANS.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par J. B. Auvignac Dorville, administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOS. C. POOLE, 12 avril—3,en10j Député Greffier

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Henry Denis a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire datif de feu Joseph Claude Mary, décédée intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, TH. C. POOLE, 12avril—3fen10j Greffier

EN magasin, à vendre par le soussigné—500 livres essence de citron fraiche; 200 do do Bergamothe; 200 do do Anis; 200 do do Canelle; 100 do do Cloux de Girofles; 100 do acide Tartarique cristalise; 300 do do en poudre; 500 do do vanille longue et courte; 30 onces essence de Rose 1ère qualité, à vendre par P CUSACHS, Encoignure 7 avril Condé et St-Philippe

VINS & LIQUEURS—200 caisses vin Claret, St Julien, Hermitage, Laffite; 25 paniers Guignolet, 1er choix, des marques les plus célèbres; 50 caisses vieux vins Porto et Madère, marque de Bergasse; 60 do do Sherry pâle, brun, couleur d'or; à vendre par E JOHNS, 31m—3f 5, Front Levée

EN débarquement du navire Montréal venant de Bordeaux, 160 quarts de pipes eau-de-vie de Ph. Godard. A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 14av 17 & 19, rue St Louis

EN débarquement du navire Montréal venant de Bordeaux, 40 quarts eau de-vie de C. Marquet, 2ème preuve. A vendre par EUG ROCHEREAU & CO, 14 av 17—19, rue St Louis

Barrière, Lacapère & Co.
VIENNENT de recevoir par le navire Astracan, un grand assortiment de jaconats imprimés, mousseline do, brillantés imprimés. Percales imprimées, qu'ils offrent à vendre à bon marché. 3 fév

VINS EN BARRIQUES—320 barriques pour famille, différentes qualités des premiers crus de Médoc, et à vendre par 7av A. CABRIERE, 26, Vieille Levée

[illegible] A D CROSSMAN, Maire.

Bureau du Recorder.
MUNICIPALITE No UN,

AVIS est par le présent donné que l'assesseur d'Etat du 6e district de la Municipalité No Un vient d'achever les rôles d'assessement pour l'année 1850 et qu'il a les déposés au Bureau du recorder où ils pourront être examinés de 9 heures à 2 heures tous les jours, les dimanches exceptés, pendant trente jours à partir de ce jour.

Nlle-Orléans, 14 avril 1851. 14 av—30f JOSEPH GENOIS, Recorder.

QUARTIER Général—Première Division M. L. Nouvelle-Orléans, 29 mars 1851—Ordre spécial No 10—Pour l'élection d'un brigadier général pour la deuxième brigade de la milice de la Louisiane.

Conformément aux ordres émanés du quartier général du commandant en chef, une élection pour un brigadier général de la deuxième brigade, (en remplacement du brigadier général R O Martin, dont la commission est expirée aura lieu samedi, 19 d'avril 1851, sous la surveillance des officiers ci-après nommés, dont les noms suivent:

Pour le 6me régiment, leutenant colonel Aimé Bercijaz.
Pour le 7me régiment major E Pédesclaux.
Pour le 23me régiment, colonel J L Cole.
Pour le 36me régiment, colonel H C Thibodeaux et le lieutenant colonel Bistaud.

Les polls seront tenus aux quartiers généraux de chaque régiment respectif, ouverts à dix heures du matin et fermés à trois heures de l'après-midi. Les officiers surveillants devront certifier les polls et transmettront, conformément à la loi, le retour de l'élection au major général de la 1re division.

Par ordre de JOHN L LEWIS, Major général commandant la 1re division M L. 2 avril THOMAS CRIPPS, aide de camp

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 29avril—1an

Succession de John McDonough.

LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.

C. Roselius, F. B. D'Aquin, Wm E. Leverich, A. D. Crossman, J. Spear Smith. } Exécuteurs Testamentaires. 16 janv

AVIS—Les personnes qui désireront louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, et devant Banque de l'Union. C. ROSELIUS, C. W. E. LEVERICH, F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN 5nov Exécuteurs Testamentaires.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—AVRIL 1851.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Aguinet, Charles,	Hemard, Marguerite,
Alexis, René,	Hintermeyer la Dame,
Aray, Jacques,	Hunsinger, Chrétien,
Berthe, Arnaldis Mme,	Job, Charles,
Bernard, Pierre,	Jeandrau, Pierre Augustin
Bertin, Basile,	Kazner,
Bernard, Louis,	Krust, André, Limonadier
Bibal, Pierre,	Larne, (Edgard V.)
Bies, Philippe,	Lioe, Lazard,
Corne,	Mailhes, Dominique,
Cherbonnier,	Mordan, Alexandre,
Conaud, (La dame Vve)	Pages, Antoine,
Cartrou, Célestin,	Piewn, Jacques, jeune,
Demay, la Dame,	Porte, Bertrand,
Delage, Pierre,	Roche, peintre,
Duboc, Louis,	Rembour, Mme,
Dastillon, Jean Claude,	Rouge, Jean,
Duran, Antoine,	Raynaud, Marie,
Estoup Jacques,	[illegible], Rene, courtier,
Emptoz, Jean Baptiste,	Seger, Catherine Mme,
Fouque, Gabriel,	Sonnet, Eugène,
Gaudens, Sansat,	Vidal, Julien Hercule,
Guimon, Frédéric,	Vaincourt, (Mme de)
Gauchey, Louis,	Vernay, Jean,
Hemard,	Vigueux, Jean Baptiste
	Woiff, Joel.

La Chancellerie du Consulat de France, située, rue Royale, No 192, entre St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 4 avril

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C A Luzenberg et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées. Les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES, [illegible]—1an 102, rue Canal

EN débarquement du navire Tennessee, de Marseille
200 caisses vin Muscat Frontignan, qualité super.
50 do absinthe Sauvajeol & Brunetou;
En magasin
10 barillets véritable [illegible];
40 barriques vin rouge Marseille;
70 do do Bordeaux;
100 paniers huile d'olive [illegible],
A vendre par ANT. GIRAUD, [illegible] 46 Vieille Levée

VINS—50 barriques vin vieux St Julien Medoc; 50 do do Chateau Laffite; 60 barriques vin Montferrand; 35 do do St Estephe; 40 demi do do Chateau Margaux; 20 do do do Chateau Lafite; 100 do do vin blanc Haut Brion; 100 do do do Haut Sauterne; 5 quarts de pipes vieux Cognac; 20 demi pipes do do; 100 do do do do; 230 caisses vin rouge Chateau Latour; 75 do do do Margaux; 200 do do do Lafite; 25 do do do St Estèphe; 100 do do do St Julien; 100 do do vin blanc Haut Sauterne; 125 do do do Barsac; 300 paniers huile Plagniol; 75 do Champagne, 1re marque; 25 do do en demi bouteille; 50 caisses absinthe suisse; Anisette, liqueurs, fruits à l'eau de vie, kirsch, bouteilles extra fines et ordinaires, pour bouteilles et damejeannes, mèches soufrées, &c. &c. à vendre par A DUBUCH, 19mars 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

Par les derniers arrivages.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers navires arrivés de France et d'Angleterre:
14 caisses toile d'Irlande à chemises;
1 do toile à draps;
1 do mouchoirs batiste;
1 do serviettes damassées 3/4 X 3/4;
1 do coutil blanc qualités assorties;
25 douz. cravates soie noire, diverses grandeurs;
10 pièces serge noire, qualité supérieure;
1 caisse rubans de gaze et taffetas;
1 do toiles du Nord;
1 do toile de Canton;
3 do chapeaux de paille pour dames;
3 do corsets sans coutures;
3 do tapis de tables grandeurs assorties;
1 do bas de soie anglais.
De plus:
Au débarquement du navire Tennessee, de Marseille
18 fromages de Gruyère;
1 malle saucissons de Lyon;
40 balles couvertures à nègres.
LOISON & SILVESTRE, 31 ms 36 rue de Chartres

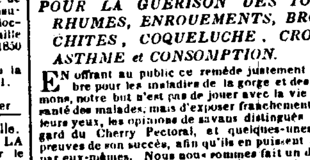

CHERRY PECTORAL
De AYER,
POUR LA GUERISON DES TOUX RHUMES, ENROUEMENTS, BRONCHITES, COQUELUCHE, CROUP ASTHME et CONSOMPTION.

EN offrant au public ce remède justement célèbre pour les maladies de la gorge et des poumons, notre but n'est pas de jouer avec la vie ou la santé des malades; mais d'exposer franchement sous leurs yeux, les opinions de savans distingués à l'égard du Cherry Pectoral, et quelques-unes des preuves de son succès, afin qu'ils en puissent juger par eux-mêmes. Nous nous sommes fait un devoir avant tout de n'avancer aucune assertion douteuse et aucun renseignement erroné sur l'efficacité de cette composition, et de faire ainsi chez les malades des espérances que les faits ne puissent corroborer.

Plus bas nous citons des preuves de ce que nous avançons, et nous invitons le public à s'en assurer par lui-même, convaincus que ces preuves seront trouvées parfaitement fondées, et que le remède en question est en tous points digne de la plus entière confiance et du patronage de tous.

Lettre du Professeur de Chimie et de matière médicale de Bowdoin College:

"Monsieur,—J'ai tardé à vous accuser réception de votre préparation chimique, jusqu'au jour où j'ai pu constater son efficacité dans ma propre famille, et dans celles de mes amis.

"Maintenant, c'est chose faite, et je le reconnais avec une véritable satisfaction, car j'ai employé votre pectoral soit sur des enfants, soit sur des adultes.

"Je me suis convaincu que c'était, ainsi que les ingrédiens qui s'y trouvent le démontrent, un puissant remède contre le Rhume, la Toux et les affections pulmonaires.

PARKER CLEAVELAND, M. D.
Brunswick, Me. 5 février 1847.

Lettre d'un inspecteur des farines de Hamilton, en cette ville:

Lowell, 10 août 1849.

Dr. J C Ayer:—J'ai été guéri du plus sérieux rhume que j'aie eu dans ma vie par votre Cherry Pectoral, et je ne manque jamais, lorsque l'occasion s'en présente, de le recommander à mes amis. Votre serviteur, D D EMERSON.

Lisez ce qui suit, et voyez si cette médecine est digne d'être essayée. Ce malade était très faible, et les effets de la médecine sont devenus parfaitement évidents:

Hôtel des Etats-Unis, Saratoga Springs.

Dr. J C Ayer,—Monsieur,—J'ai été affligé d'une douloureuse affection des poumons, et tous les symptômes de la consomption étaient évidens depuis plus d'un an. Je n'avais pu trouver aucune médecine capable d'améliorer mon état jusqu'au jour où j'ai commencé à employer votre Cherry Pectoral. Depuis lors, j'ai été considérablement soulagé, et ma santé a repris peu à peu de ses forces. Maintenant, je suis tout à fait bien.

Grâce à votre médecine, j'ai eu la satisfaction de guérir mon ami, le révérend M. Truman, du district de Sumpter, qui avait suspendu ses devoirs paroissiaux par suite d'une sévère attaque de Bronchite.

J'ai le plaisir de vous certifier ces faits, et suis, Monsieur, avec respect, votre serviteur, J F CALHOUN, de la Caroline du Sud
5 juillet 1849.

Le CHERRY PECTORAL est préparé et vendu par James C Ayer, Chimiste à Lowell, Mass., et par les Droguistes de toutes les localités. 4av—3m—3pem—mecr,sam

[illegible] ENCAN. [illegible]

[illegible] En vertu d'un ordre de l'honorable [illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] janvier 1851 [illegible] vendu en vente publique [illegible] samedi 26 avril 1851, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres [illegible] la propriété ci-après décrite, savoir:

1—Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Royale, Toulouse, St-Pierre et Bourbon, mesurant 30 pieds ou plus de face à la rue Royale, sur une profondeur de 127 pieds et plus, entre lignes parallèles et de là ouvrant en forme de hache, donne une profondeur additionnelle de plus de 13 pieds, sur une largeur de plus de 78 pieds. Ensemble la grande maison en briques, à deux étages, cuisine et toutes les améliorations qui en dépendent.

2—Deux lots de terre contigus à la belle propriété de Mme L. A. Caldwell, et situés dans l'ilet borné par les rues des Champs-Elysées, Victoire, [illegible] et Marigny, désignés par les Nos 1 et 2, les dits lots mesurent chacun 21 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue des Champs-Elysées, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse plusieurs jours avant la vente.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dites propriétés. Les dits billets seront divisés par coupons à la convenance des héritiers, et en cas de non paiement à leur échéance, porteront intérêt au taux de huit pour cent par an, jusqu'à parfait paiement et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27m—5,16,24,25,26

Succession de dame Célestie Euphémie Labranche, veuve décédée de feu William Brown.—Clément Brown vs. Madame Octave Labranche et autres.—Vente pour effectuer un partage.—No. 3,011.

Terrains situés à Lafayette, belles maisons en briques sur les rues St-Charles et Bourbon.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane dans et pour la paroisse de Jefferson, il sera vendu en vente publique, SAMEDI 3 mai 1851, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres, pour la compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites:

1o—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les améliorations, situé dans le faubourg Lafayette, dans la paroisse Jefferson, mesurant 27 pieds 7 pouces sur le chemin public, entre les rues Joséphine et Adèle, et ayant une profondeur de 189 pieds 4 pouces et 2 lignes sur la ligne d'en bas. Le dit lot provient d'une partie des lots 4 et 5, d'après le plan original dudit faubourg, et déposé au bureau de C. Pollock, ex-notaire de la Nlle-Orléans. Ce lot est loué pour un an, à partir du 1er octobre 1850, à raison de 25 piastres par mois.

2o—SEIZE LOTS DE TERRE situés dans le nouveau faubourg Lafayette, dans la paroisse Jefferson, désignés par les Nos 2 à 17 inclusivement, dans l'ilet No 20, d'après un plan particulier de ladite propriété à la date du 20 avril 1831, tiré par Louis Bringier, arpenteur général, et déposé dans l'office de François Joseph-Ennul Dugué Livaudais, ex-juge de la paroisse Jefferson; lesdits lots mesurent comme suit:

No 2 mesure 30 pieds de face à la rue de la Course [Race street] entre les rues Jackson et Philip, sur une profondeur entre lignes parallèles de 151 pieds 10 pouces et 5/8 sur la ligne qui le sépare du No 3, et 152 pieds 3 pouces sur la ligne qui le sépare de l'autre propriété.

No 3 mesure 29 pieds de face sur la rue de la Course [Race street], sur une profondeur de 151 pieds 10 pouces et 3/8 sur la ligne qui le sépare du No 2, et 151 pieds 6 pouces 1/8 sur la ligne qui le sépare du No 4.

No 4 mesure 19 pieds 8 pouces 5/8 face à la rue de la Course [Race street], sur une profondeur de 151 pieds 6 pouces 1/8 sur la ligne qui le sépare du No 3, et 151 pieds 6 pouces 3/8 sur la ligne qui le sépare des lots Nos 5, 6, 7, 8 et 9.

No 5 forme l'encoignure des rues la Course [Race street] et Philip, et mesure 120 pieds de profondeur qui font face à ladite rue la Course [Race street] sur 30 pieds qui font face à la rue Philip.

Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Philip, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

No 14 forme l'encoignure des rues Philip et Helen, et mesure 29 pieds 1 pouce et 2/8 sur la rue Philip, sur une profondeur de 120 pieds face à la rue Helen.

No 15 mesure 19 pieds 8 pouces et 5/8 sur la rue Helen, par une profondeur de 151 pieds 6 pouces et 1/8 sur la ligne qui le divise du No 16, et 151 pieds 3/8 de pouce sur la ligne qui le divise des lots Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

No 16 mesure 30 pieds sur la rue Helen, sur une profondeur de 151 pieds 6 pouces et 1/8 sur la ligne qui le divise du No 15, et 151 pieds 10 pouces 5/8 sur la ligne qui le divise du lot No 17.

Et le lot No 17 mesure 30 pieds sur ladite rue Helen, sur une profondeur de 151 pieds 10 pouces 5/8 sur la ligne qui le divise du No 16, et 152 pieds 3 pouces sur la ligne qui le divise des lots Nos 18, 19, 20, 21 et 22.

3o—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec une Maison en briques à deux étages, cuisine en briques, chambres à domestiques, &c, &c, le tout en briques, situé en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Conti, Dauphine et Bienville, mesurant 31 pieds ou moins sur la rue Bourbon, sur une profondeur de 75 pieds 9 pouces 1/2, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

4o—Un lot de terre situé dans le même ilet mentionné ci-dessus, mesurant 49 pieds français, ou à peu près 52 1/2 pieds pouces 1/2, mesure anglaise, faisant face à la rue Conti, sur environ 84 pieds 1/2 pouce de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise.

La maison en briques, à deux étages, avec les améliorations qui s'y trouvent, faisant face à la rue Bourbon, et le lot vacant face à la rue Conti, sont sujets à un bail passé avec M. Kedon, à raison de mille piastres par an, pour la maison, et seize piastres 67 cents par an, pour le lot de terre face à la rue Conti, le dit bail expire le 1er novembre 1852.

5o—UN LOT DE TERRE avec une maison à deux étages, cuisines, chambres à domestiques, etc, etc, le tout en briques, situé dans le faubourg Marigny, Municipalité No 2, de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Girod, Carondelet et Hévin; le dit lot est désigné par le No 1, d'après un plan fait par N. [illegible], à la date du 17 février 1847, déposé en l'étude de B. [illegible], notaire public en cette ville. Le dit lot mesure 24 pieds 6 pouces face à la rue St-Charles, sur une profondeur de 104 pieds et 1 pouce, entre lignes parallèles, dont l'entrée est sur la rue Girod.

Cette propriété est louée à raison de $ 1000 par an, par bail expirant le 1er novembre prochain.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans, en billets sans endossements, divisés en coupons et garantis par hypothèque sur les propriétés vendues. Les billets portant intérêt au taux de 6 pour 0/0 par an, et après leur échéance, à raison de 8 pour 0/0 par an, jusqu'à leur parfait paiement [illegible]

Les acquéreurs des propriétés améliorées seront tenus de faire assurer les améliorations qui s'y trouvent, et d'en transférer les polices jusqu'au paiement final des dits billets.

Les actes de vente pardevant T. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. 3av 5—6—12—16—19—24—30—mai3 et 5

Succession de dame Céleste Euphémie Labranche, veuve décédée de William Brown. Clément Brown vs. Mme Octave Labranche & autres.

VENTE POUR OPERER UN PARTAGE [No. 3,011]

Terres de grande valeur situées sur la rive droite du fleuve Mississipi.—Domestiques de maison, &c, &c.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN VERTU d'un ordre de l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la paroisse de Jefferson, il sera vendu en vente publique LUNDI 5 mai 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, les propriétés et les esclaves ci-après décrits:

Propriétés face au fleuve:

UNE CERTAINE PORTION DE TERRE OU HABITATION, située dans la paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ deux milles au-dessus de la ville de la Nlle-Orléans, vis à vis de la Municipalité No 2 et de la ville de Lafayette, mesurant quatre arpents et onze toises de face au fleuve, sur une profondeur de quarante-cinq arpents entre lignes parallèles. Ensemble toutes les constructions et améliorations qui s'y trouvent consistant en une grande maison de maître, cuisine en briques, chambre à repasser, écurie, cabanes de nègres, pigeonnier, &c, &c, à l'exception d'une petite maison et d'un poulailler qui appartiennent à M. C. Brown, et qui seront enlevés un mois après la vente de la dite habitation.

UNE CERTAINE PORTION DE TERRE située dans la paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ trois milles au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, mesurant environ 3/4 d'arpent de face au fleuve, sur une profondeur de quarante arpents, entre lignes parallèles, et bornée sur la ligne supérieure par la propriété appartenant autrefois à Antoine Foucher Sr., et sur la ligne inférieure par la propriété de M. Charles Derbigny; la dite terre est sujette à un bail verbal en faveur de M. W. Ryan, au taux de $25 par mois jusqu'au 1er octobre 1852.

ESCLAVES.

BURKE, bon nègre de champ et jardinier, âgé d'environ 48 ans.
PETER, bon nègre de champ et laboureur, âgé d'environ 35 ans, il s'est absenté il y a deux ans.
JIM, domestique de maison et cocher, âgé d'environ 40 ans.
AUGUSTIN, excellent cuisinier, âgé d'environ 32 ans.
LUCINDA, négresse de champ et marchande, âgée d'environ trente huit ans, elle est allée maronne en 1837.
LAURINNE, très bonne domestique de maison, âgée d'environ 40 ans.
JULIENNE, domestique de maison, âgée d'environ 14 ans.
DESIREE, blanchisseuse et domestique de maison, âgée d'environ 40 ans.
Ensemble ses deux enfans, FRANCILLETTE, âgée d'environ 10 ans, et GENEVIEVE, âgée d'environ 9 ans. Désirée a un mal de gorge chronique.
SUZANNE, bonne domestique de maison, et couturière, âgée d'environ 24 ans.
Ensemble ses deux enfans, ALZIRE, âgée de 4 ans, et MAURICETTE, âgée de 2 ans.
SUCKEY, domestique de maison, maladive, âgée d'environ 45 ans.
AVANTINE, domestique de maison, âgée d'environ 35 ans, ensemble son fils BERNARD, âgé de 9 ans.
NANCY, orpheline, âgée d'environ 9 ans.

Termes et conditions:

Pour les esclaves, un tiers comptant et la balance à un crédit de six et douze mois en billets endossés à satisfaction.

Pour les propriétés foncières un tiers comptant et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans, en billets sans endosseurs, et portant intérêt au taux de six pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à leur échéance. Tous les billets provenant de cette vente seront divisés en coupons et seront garantis par hypothèque spéciale sur les dites propriétés et esclaves et en cas de non paiement à leur échéance, ils porteront intérêt au taux de huit pour cent par an, jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant T. Guyol, aux frais des acquéreurs. 2 avril—2,5,8,12,16,19,24,30,m3,5

CACOA—85 sacs de Guayaquil, à vendre par B VALLS, 11 av 37, Commune.

GRAINES pour oiseaux—6 sacs, à vendre par B. VALLS, 11 av 37, Commune

TABAC A CHIQUER de Lilienthal—12 barils, à vendre par B. VALLS, 11 av 37, Commune

PICADURA—12 sacs, à vendre par B VALLS, 11 av 37, Commune

VIN DE JEREZ—35 barils, à vendre par B VALLS, 11 av 37, Commune

CIGARETTES des marques Sol, Espanola et Minerva, à vendre par B. VALLS, 11 av 37, Commune

SALSEPAREILLE—12 balles, à vendre par B VALLS, 11 av 37, Commune

RIZ de la Caroline—60 boucauts, à vendre par B VALLS, 11 av 37, Commune

CAFE de la Havane—186 sacs à vendre par B VALLS, 11 av 37, rue de la Commune

INDIGO—14 serons indigo de Guatemala et une caisse de de Manille. A vendre par LABORDE & XIQUES, 7 av 3, rue Front.

[illegible] Conditions à la vente. 16 avril

Vente par ordre des Gardiens du Port:
Porto F. Durand.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI 19 courant, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan, au wharf No 5, 1ère municipalité, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port pour compte de qui il appartiendra: 160 quarts Porto F. Durand.

Aussi, immédiatement après, aux magasins de MM. J & J [illegible], No 21, rue Vieille Levée: 25 quarts Porto F Durand.

Le tout endommagé à bord du navire Tennessee, venant de Marseille. Conditions—Comptant. 16av

Propriété à un ilet de l'Esplanade.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 19 avril 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

Un lot de terre mesurant 26 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue des Grands-Hommes, entre les rues de l'Esplanade et Bagatelle, sur une profondeur irrégulière de 131 pieds 8 pouces 4 lignes d'un côté, 95 pieds 11 pouces de l'autre et 50 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne du fond—Ensemble une maison portant le No 24, briquetée entre poteaux, ayant 4 appartements, galerie et cabinets, cuisine double, puits en briques, citerne, latrines, &c. La maison est louée à un très bon locataire à raison de $10 par mois—Voir le plan à la Bourse.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $431 50 dû le 13 août 1851, et la balance moitié comptant et le reste à 12 mois de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque. 16avril

Vente pour cause de déménagement.
Fayence, Verrerie, &c, &c.
PAR N VIGNIE', Encanteur.

LUNDI 21 avril 1851, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 24, rue St-Philippe, entre les rues Condé et Vieille Levée:
30 caisses gobelets en verre;
80 lots de faience, verrerie, &c.
Aussi—Un lot d'étagères, meubles, &c, &c. Conditions—Comptant. 16av

Vente positive de terrains situés dans la 3ème Municipalité.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau rue Toulouse, No 54.

IL sera vendu le jeudi 17 courant, à midi, à la Bourse St-Louis:

Deux lots de terre situés dans l'ilet No 90, borné par les rues Union, Française, Morales et Urquhart, contigus, mesurant chaque 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Union, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Huit lots de terre situés dans l'ilet No 11, borné par les rues Bons-Enfans, Morales, Désiré et [illegible], désignés par les Nos 1 à 8, d'après des plans qui sont exposés à la Bourse St-Louis.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les terrains.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs. 15 avril

Résidence de famille rue St-Philippe.
PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau, No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan, le jeudi 17 courant, à midi, à la Bourse St-Louis, pour cause de départ—

Un certain terrain situé dans le faubourg Tremé, compris entre les rues St-Philippe, Ursulines, Villeré et Robertson, mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 90 pieds de profondeur; ensemble les améliorations qui s'y trouvent: consistant en une maison briquetée entre poteaux, de 4 appartements, galerie, chambres dans le grenier, une cuisine haute en bois, &c. &c. Le tout en parfait état et neuf. Le plan de ladite propriété est exposé à la Bourse.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $700 dû le 20/23 mai 1851, et la balance à 6, 12, et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété qui est louée pour $16 par mois.

L'acte de vente pardevant A Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 15 av

Terrains améliorés dans la 3me Municipalité,
PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan le jeudi 17 du courant, à midi, à la Bourse St Louis, sans réserve, 2 lots de terre ensemble toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, formant encoignure des rues Bons-Enfants et Musique, et désignés par les numéros 1 & 2, d'après un plan maintenant exposé à la Bourse.

Le lot No 1 formant l'encoignure des dites rues, mesure 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue des Bons-Enfants, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et face à la rue Musique.

Le lot 2 contigu au lot No 1 mesure 32 pieds de face à la rue des Bons-Enfants sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes.

Les conditions qui sont très libérales, seront annoncées au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant A Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 15av

Succession de J. F. Chaufreau.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau No 54, rue Toulouse.

EN VERTU d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 avril 1851, il sera vendu le mercredi 23 courant, à midi, à la Bourse St-Louis:

30 têtes de bestiaux plus ou moins, maintenant en pâturage près de la ville de Covington, paroisse de St Tammany.

30 têtes de bestiaux plus ou moins, maintenant en pâturage dans les environs de Mineburg, sur les bords du Lac Pontchartrain.

Conditions—Comptant.

Le tout sera vendu en bloc. L'acheteur se chargera de se mettre en possession des dits animaux à ses frais. 12 avril—12,16,19,23

Jeune Domestique à Crédit.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu le jeudi 17 courant, à la Bourse St-Louis, [illegible] garantie [illegible] par la loi.

Conditions—$163 33 cts payable le 11 juin 1851; $163 33 cts payable le 11 décembre 1851 et la balance comptant. L'acte de vente pardevant E Lareche. 15av

Vente de 31 grands lots de terre
Parfaitement à l'abri d'inondation et à un grand crédit pour billets sans endosseurs.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 19 avril 1851, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis

31 grands lots de terre parfaitement desséchés et à l'abri d'inondation et situés en partie sur le Chemin de Gentilly ou dont passent la branche du Railroad Pontchartrain qui doit aller provisoirement jusqu'au pavé de la Grande Rue St-Jean qui s'achève en ce moment, faisant face au chemin à coquilles, côtoyant le Bayou St-Jean qui doit être canalisé, et faisant face aussi au Canal de Dessèchement qui doit être bientôt rendu navigable.

En établissant des résidences rurales près de ces grandes améliorations projetées on se trouvera à 12 ou 15 minutes de distance du pavé de la rue St-Jean. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse plusieurs jours avant la vente.

Conditions—Un seizième comptant, et le reste à un crédit de 6, 12, 18, 24 et 30 mois, en billets sans endosseurs, garantis par hypothèque sur les dits terrains. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs. 12 avril

Succession de Jno S. Caldwell.
PAR J A BEARD & MAY, Encanteurs.

SAMEDI, 19 avril, à midi, il sera vendu par et en vertu d'un ordre de l'honorable Geo Strawbridge, juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, sous date du 1er février 1851,

L'esclave JANE, âgée d'environ 45 ans, domestique de maison.

Conditions—Un an de crédit avec billet accepté par l'administrateur.

Acte de vente pardevant A. A. Baudoin, notaire public, aux frais de l'acquéreur. cav

EN débarquement des navires Montreal, de Bordeaux et Mortimer Livingston, du Havre:
10 demi pipes } United Proprietors La Rochelle
40 quarts do } pâle Brandy,
22 quarts-pipes } pâle Brandy Bouvet jeune,
21 huitièmes do } Bordeaux,
24 barriques Haut-Sauterne 1847,
28 do vin rouge Macau,
100 caisses 12 bout. St Lambert,
25 do 12 do Pontet Canet,
25 do 12 do Yquen,
17 caisses de 100 1/2 boites sardines,
5 do 200 1/4 do do,
2 do 100 1/2 do petits pois,
150 paniers champagne, marques: Cote du Montet, Aigle, Cygne et Couronne.
THOMAS PINET & CO., 14 av 29, rue Conti.

EN débarquement du navire Montréal, de Bordeaux,
60 barriques vin rouge Queyries,
35 caisses fruits au jus assortis,
500 boites champignons au naturel,
700 demi do do,
10 paniers bouteilles à cachet Madère et Cognac,
A vendre par FERBOS FRERES 14 av—15f Nos 247 et 249 Royale, enc. Dumaine.

CHAMPAGNE—175 caisses vin de champagne, dans les magasins de la Douane, à vendre par FERBOS FRERES 14 av—15f Nos 247 et 249, Royale enc. Dumaine.

SARDINES A L'HUILE—15 caisses en grandes, demies et quarts de boîtes, de la marque de B. Guilloux, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS, 14av—6f No 9, rue Bienville

EN débarquement du navire Montreal, 16 futailles Cognac, à vendre sur la Levée, par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 14av—4f 13—15, rue St Louis

CAFE—350 sacs Rio; 150 do Havane;
SUCRE—60 boucauts fair et choix;
THE—200 colis assortis.
MAQUEREAUX—350 barils, demi barils et barillets;
BLANC DE BALEINE—100 caisses, 4 et 6 à la livre;
SARDINES—20 caisses en boites, 1/2 et 1/4 do, fraiches;
SUCRE EN PAIN—50 barils raffinerie St Louis;
SUCRE ECRASE—75 barils;
DAMEJEANNES—350 de 1, 3 et 5 gallons;
MELASSE—100 barils recuite; 100 barils fond de citerne;
EAU DE VIE—150 pipes 1/2, 1/4, 1/5, et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 14av 22, rue Gravier

SARDINES en 1/2 et 1/4 boites de la marque bien connue A. Gillet, venant d'arriver, à vendre par B. TALAMON, 12 av 182, rue Royale.

HUILE de James Plagniol—200 paniers en grandes et 1/2 bouteilles, à vendre par B. TALAMON, 12 av 182, rue Royale.

DIVERS—Eau de fleur d'oranger en flacons ordinaires et de fantaisie—Savon de Marseille—Bouteilles vides—Bouchons de toutes grandeurs et qualités—et guignolet en paniers de 12 bouteilles, à vendre par B. TALAMON, 12 av 182, rue Royale.

GOUTTES Grecques, de FANCHER.

I Σ Φ

REMEDE certain contre la Migraine, la fièvre en frisson, la jaunisse, la dyspepsie, la diarrhée chronique, le mal de mer et le choléra. Il n'y entre pas la plus légère parcelle de calomel, quinine ou morphine. Sans être un remède universel, ces pastilles guérissent positivement les maladies ci-dessus énumérées, [illegible] Elles sont préparées par le Dr J B Fancher, No 149, rue Fulton, à New-York.—En vente, à la Nouvelle-Orléans, No 107, rue du Canal, chez [illegible], agents pour la Louisiane, et les Etats d'Alabama, Mississippi, Arkansas, Texas, et Floride. 11fv—1an

BOUCHONS—5 balles bouchons fins de 25 mille chaque, en magasin et à vendre par 7av A. CABRIERE, 26, Vieille Levée

[illegible] Conditions à la vente.

Bottes, Brodequins, Souliers
PAR SYKES, HYDE & CO.

MERCREDI 16 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu, dans leurs salles d'encan, rue des Magasins, au premier:

100 caisses de brodequins en kip et veau-marin, bottes fortes et en veau, souliers, pantoufles et [illegible] pour dames, bottines et brodequins pour enfans.
20 caisses chapeaux soie et [illegible];
10 do chapeaux laine [illegible];
10 do chapeaux de paille;
10 do casquettes [illegible];
8 balles chapeaux de [illegible];
30 douzaines peaux de veau.
Conditions à la vente 15 avril

Ventes à l'encan.

Vente par catalogue de Marchandises Sèches.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 17 avril, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,

150 colis et lots marchandises de saison, consistant en partie de toiles à drap blanches et écrues, toiles à chemises, ginga fil, coutil fil blancs et écrus, serviettes fil, jaconats imprimés, organdies, gingham français, toile du Nord, mousselines damassées, étoffe rouge à rideaux, indiennes anglaises et américaines, cotonnade française bleue, cravattes soie, ombrelles soie, mouchoirs batiste unis et brodés, drap d'été uni et façonné, rubans soie, foulards soie, bas, mouchoirs madras, satin noir, soie noire en couleur, mouchoirs madras, dentelle noire, dentelle blanche fil, gants soie et filet, fil en bobines, cotons blancs et écrus, denims, coutil, étoffes rayées, &c., &c.

Conditions libérales à la vente.

Les marchandises pourront être examinées et des catalogues distribués de bonne heure le jour de la vente. 16 avril

Provisions pour la marine, Groceries, etc.
PAR SYKES, HYDE & Co.

VENDREDI, 18 du courant, il sera vendu à dix heures et demie, au No 5, aux Magasins Rouges 3me Municipalité,

Le stock complet du dit magasin, consistant en: un assortiment général de provisions pour la marine, groceries, vins et liqueurs, poterie, etc.

Aussi—Les installations du magasin, des jarres à huile, pipes de détail, balances &c.

Conditions—A la vente. 15 av

Meubles—Meubles!
HOTEL D'ORLEANS.
Vente pour cause de départ.
PAR VALETON & BARNETT.

IL sera vendu le lundi, 21 avril et jours suivans, à dix heures du matin, les meubles composant l'hôtel d'Orléans, tenu en cette ville par Mme Georges, consistant en cent cinquante chambres garnies de leurs lits, lavabos, commodes, chaises, tables, matelas, couvertures, moustiquaires, linge de lits et de tables, ameublements de salon et salle à manger, l'argenterie, la vaisselle, la batterie de cuisine et tous les ustensiles quelconques qui composent cet hôtel.

AUSSI—Un parfait cuisinier, jeune nègre nommé ABRAHAM, âgé de 22 ans, depuis 13 ans la propriété de Mme Georges, garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Sans réserve, pour du comptant. 7avril

AUX CAPITALISTES.
Magasin d'inspection de Porc et de Boeuf—Crédit libéral.
PAR J A BEARD & MAY, encanteurs.

JEUDI, 24 avril, à midi, il sera vendu, sans réserve, à l'Arcade Banks, le magnifique magasin, connu sous le nom d'entrepôt de Porc et de Boeuf de Bozant, Holmes & Hanley, situé dans l'ilet borné par les rues Commerce, Tchoupitoulas, Julie et St-Joseph, Seconde Municipalité.

La dite propriété mesure 225 pieds 5 pouces face à la rue Commerce, par 110 pieds 1 pouce, plus ou moins, de profondeur; aussi un autre terrain dans le fond mesurant 22 pieds 6 lignes de profondeur, courant parallèlement dans le fond de la propriété ci-dessus, par 162 pieds 4 lignes de largeur, le tout plus amplement décrit par le plan exposé à la vente. SERA VENDU EN BLOC. Cette propriété sera vendue avec 713 actions de la Banque des Citoyens, sur lesquelles il y a un emprunt de $25,668.

Conditions—L'acheteur assumera le paiement de l'emprunt fait sur les 713 actions, payables et renouvelables conformément à la charte de la Banque. Pour la balance, moitié comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété avec intérêt à raison de huit pour cent du jour de la vente.

☞ La propriété est louée à raison de $6,000 par an, payable par mois. Des informations plus complètes seront données à la vente.

Acte de vente pardevant T O Stark, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 9 avril

Terres pour des résidences aux bords de la mer.
PAR J. A. BEARD & MAY.

SAMEDI 19 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu,

Deux superbes morceaux de terre, sur la DERNIERE ISLE, ayant face au Golfe du Mexique, un quart de mille, et contenant une étendue de 38 30/100 acres de superficie, étant le lot 5 de la section 4, township 21, rangée 15 Est, du district de la Nlle Orléans.

Un autre lot touchant au premier, et ayant la même façade sur le Golfe, mais étant d'une plus grande profondeur, son étendue étant de 73 25/100 acres de superficie. Ce sont les lots 6 et 7 de la même section.

Ces terres appartiennent dans la plus belle partie de l'ile, et le propriétaire actuel possède des titres du gouvernement des Etats-Unis.

Conditions—Un quart comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit. Les actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire, aux frais des acquéreurs. 31mars—40

Succession de Louis Charles Marie comte de Gaslon.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu le mercredi, 30 avril 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, à la folle enchère de M Henry LeGendre, qui a refusé de se conformer aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 27 février 1851—En vertu d'un ordre de [illegible] exécuteur testamentaire de la susdite succession:

La propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre mesurant 63 pieds 5 pouces de face à la rue Colombus, sur environ 75 pieds de profondeur, entre les rues Villeré et Plauche, ce terrain est entouré.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $500, payable le 30 avril 1851. Laquelle somme portera huit pour cent d'intérêt en cas de non paiement à son échéance; et la balance devra être payée un quart comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque; lesquels billets devront être tirés par coupons à la convenance des héritiers. Le plan de la susdite propriété sera exposé à la Bourse le jour de la vente.

L'acte de vente pardevant O. De Armas, notaire public. 31 mars—31 15 30

Succession de Louise Myrthée Rossignol Desdunes.
PAR P. E. TRICOU.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 20 mars 1851, il sera vendu le samedi 26 avril 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1—Un lot de terre situé au faubourg Marigny, désigné par le No 1, mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau, sur une profondeur de 154 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble aussi avec 22 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

2—Un lot de terre attenant au précédent, désigné par le No 2, mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau, sur une profondeur de 154 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble aussi 22 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

3—Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Mandeville et Victoire, désigné par le No 1, mesurant 37 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes et face à la rue de la Victoire; ensemble les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent; ensemble aussi 24 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

4—Un lot de terre attenant au précédent, désigné par le No 2, mesurant 37 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville, entre les rues Levée et Victoire, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; ensemble aussi 17 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

5o—Un lot de terre attenant au précédent, désigné par le lot No 3, mesurant 50 pieds 3 pouces de face à la rue Mandeville, entre les rues de la Levée et Victoire, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble aussi 48 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

6o—Un lot de terre attenant au précédent, désigné par le No 4, mesurant 25 pieds 1 pouce de face à la rue Mandeville, entre les rues de la Levée et de la Victoire, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; ensemble aussi 22 actions de la Banque des Citoyens.

7o—ARCANGE, mulâtresse âgée d'environ 55 ans, maladive.

Termes et conditions:

Pour chacune des propriétés premièrement, secondement et sixièmement décrites, les acquéreurs assumeront en déduction du prix un prêt de $632 60 cents dû à la Banque des Citoyens sur les actions vendues avec chacune des dites propriétés; le dit prêt étant remboursable le 1er juin 1851 ou bien renouvelable chaque année en payant une réduction de $17 60 cents et intérêt au taux de six et demi pour cent par an sur la balance.

Pour la propriété troisièmement décrite, l'acquéreur assumera en déduction du prix un prêt de $691 20 dû à la susdite banque sur les actions vendues avec la propriété; le dit prêt étant remboursable ou renouvelable aux époques désignées ci-dessus en payant une réduction de $19 20 et l'intérêt susdit sur la balance.

Pour la propriété quatrièmement décrite, l'acquéreur assumera en déduction du prix un prêt de $489 60 dû à la susdite banque sur les actions vendues avec la propriété, le dit prêt étant remboursable ou renouvelable aux époques désignées ci-dessus en payant une réduction de $13 60 et l'intérêt susdit sur la balance.

Pour la propriété cinquièmement décrite, l'acquéreur assumera en déduction du prix un prêt de $1382 40 dû à la sus dite Banque sur les actions vendues avec la propriété. Le dit prêt étant remboursable ou renouvelable aux époques désignées ci-dessus, en payant une réduction de $38 40 et l'intérêt sus dit sur la balance. Le tout conformément à la charte de la dite Banque; et pour la balance du prix des dites propriétés, un quart comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, assurés par hypothèque; et, en cas de non paiement porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

L'esclave comptant.

Le tout conformément à un plan dressé par C. Giroux & A. Castaing, le 25 janvier 1851.

Les actes de vente pardevant ——— notaire public, aux frais des acquéreurs. 28 mars—5, 15 et 26 avril

WILLIAM PRICE, Plombier,
No. 162, RUE POYDRAS,

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chaudes et froides, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bierre et autres, arrangées dans le meilleur goût; tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et s'employer de toute espèce d'ouvrage; poses et réparations de toute espèce d'ouvrage à bord des navires. Les prix sont modérés; il sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM. 7janv—1an

Zinc—Cuivre—Ferblanc.
L. F. DELAMARE, rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre ferblanc et tôle. Objets de fabrication, de commodité supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; ustensiles de ménage, bains et baquets de toutes formes, filtres et fontaines; garde robes pour cabinets et chambres, garnitures inodores; pompes, installation de bains, lavabos, etc.

Travaux de bâtimens en zinc, corniches, ventilateurs, chéneaux, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc, garanties vingt ans sans réparations. 14 oct—a

PORTO—10 quarts vin de Porto première qualité, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 7 avril 13, rue Bienville

[illegible] BLANCHE & Co. [illegible] Conditions à la vente [illegible] 15av

Vin de Porto, Médoc et Vin de Marseille.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI 16 avril 1851, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, [illegible] magasins de M. Longis, importeur, No 47, [illegible] Levée, 126 barriques vin de Marseille dans les magasins de la douane,
80 quarts vin de Porto de F. Durand,
100 do do T. [illegible],
100 do do [illegible].
Conditions—$200 comptant, au-dessous de $200 à 90 jours, au-dessus de $600, quatre mois, pour du papier à la satisfaction du vendeur. 1lav

VENTES A L'ENCAN.

Propriété rue Poydras, et Actions de la Banque de l'Union.

Pour effectuer un partage entre les héritiers de feu Joseph Fowler Sr. et autres.

PAR J A BEARD & MAY.

JEUDI 24 avril 1851, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, les propriétés et actions de Banque qui suivent, savoir:

Un lot de terre situé rue Poydras, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No 45 de la dite rue et mesurant 30 pieds de face à la rue Poydras, par 105 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un beau magasin en briques en ce moment loué à M. Jones, et présentant une des meilleures positions de commerce de la Nlle Orléans.

AUSSI—53 actions de la Banque de l'Union.

Les propriétés ci-dessus sont vendues pour effectuer un partage entre les héritiers de Joseph Fowler Sen. et autres.

CONDITIONS—Le magasin, un tiers comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés et portant 6 p. 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente, et 8 p. 0/0 dans le cas où ils ne seraient pas ponctuellement payés à échéance. La propriété sera assurée et la police transmise aux vendeurs, et dans le cas où on le désirerait, les billets seraient divisés en coupons à la convenance des vendeurs.

CONDITIONS—pour les actions de banque, Comptant.

Actes de vente pardevant T O Stark, not pub aux frais des acquéreurs. 9av

Succession de Dame Celeste Euphemie Labranche, veuve décédée de William Brown Clement Brown versus Madame Octave Labranche et autres.

Vente pour opérer un partage.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour du troisième district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la paroisse de Jefferson, il sera vendu en vente publique samedi 26 avril 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue Saint Louis, entre les rues Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession,

Deux cent quarante-quatre actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane sur lesquelles il est dû $28 80/100 par action et payables le 1er septembre 1851 et renouvelables annuellement selon les conditions de la charte de ladite banque.

Conditions—comptant. 16 av—21, 25, 26

Succession de J. F. E. Livaudais—Vente à long terme de terrains de valeur situés sur les rues Constance, Magasins et Camp derrière et près de la

Place Annonciation.

Résidence sur la rue Mandeville;
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique samedi, 17 mai 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, les terrains ci-après décrits, appartenant à la succession de Jacques François [illegible] Livaudais

1o—Trois lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Robin et Lacourse, désignés par les Nos 1, 2 et 3, mesurant chacun 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

2o—Quatre lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasin, Robin et Course, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4; les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 100 pieds et faisant face dans le fond sur une allée commune, ouvrant sur la rue Course. Le lot No 3 mesure 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 105 pieds. Le lot No 4 mesure 22 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue de la Course sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes.

3o—Trois lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Robin, Lacourse, Camp et Colisée, désignés par les Nos 1, 2 et 3; les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun 23 pieds et 4 pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur commune d'environ 85 pieds. Le lot No 3 mesure 22 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur d'environ 73 pieds.

4o. Un lot de terre situé au faubourg Marigny sur la rue Mandeville, entre les rues Craps et Grands Hommes, désigné par le No 201 du plan général dudit faubourg, mesurant 30 pieds de face à la dite rue Mandeville sur une profondeur de 145 pieds; ensemble une maison briquetée entre poteaux, cuisine et toutes les améliorations qui en dépendent, ainsi que 23 actions du fond capital de la banque des Citoyens de la Louisiane qui y sont attachées. L'acquéreur de cette propriété assumera aussi le paiement d'un stock note (prêt sur actions) de $600 dû à ladite banque en mars 1852 et renouvelables annuellement selon la charte de ladite banque. Le tout conformément aux plans qui seront exhibés à la vente.

Conditions—Un quart comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets endossés à satisfaction divisés en coupons s'il l'exigent et garantis par hypothèque spéciale sur les dits lots de terre. [illegible]

Les actes de vente pardevant J. Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 16 avril—16,30,15 16,17

Avis de Société.

J'AI formé aujourd'hui une société avec M. Geo. May et je prends la liberté de demander la continuation du patronage que le public m'a accordé depuis quatorze ans que j'exerce la profession d'encanteur et estimateur. J. A. BEARD, 5, Banks Arcade.

J. A. BEARD & MAY,
Encanteurs et Estimateurs,
5, ARCADE BANKS
1av Nlle-Orléans.

BUREAU DE L'EXECUTIF,
Baton-Rouge, 18 mars 1851.

ATTENDU que Jean Baptiste Blache, s'est adressé à moi pour faire canceler les hypothèques ci-après savoir: une hypothèque spéciale, donnée par J B Blache, en sa qualité d'encanteur, dans et pour la paroisse d'Orléans, pour répondre de la fidèle exécution de ses devoirs pendant l'année 1847, et reposant sur les propriétés ci-après décrites, savoir: une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située à la Nouvelle Orléans, dans la Municipalité No 3, dans l'ilet borné par les rues Casacalvo, Esplanade, Bagatelle et de la [illegible] ayant soixante-six pieds face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur [illegible] lignes parallèles de cent quarante neuf pieds deux pouces et [illegible] lignes. La dite portion de terre se composant de la totalité du lot No trois et d'une partie du lot No deux, d'après un plan sur un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire public, le 15 de mai 1847; lequel est enregistré au bureau des hypothèques de la paroisse d'Orléans:

En conséquence, je donne avis à toutes les personnes y intéressées d'avoir à déduire au bureau du secrétaire d'Etat, en la ville de Baton Rouge, dans un délai de quatre-vingt-dix jours après la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dits bonds et obligations ne seraient pas annulés et cancellés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, ce [L. S.] 18 mars 1851, l'an de N. S. et la soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis. JOSEPH WALKER.

Par le gouverneur, CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat. 4mars30

EN débarquement de la barque Adler, de Bordeaux, à vendre par les soussignés:
23 caisses liqueurs superfines assorties,
1 demi pipe cognac;
1 quart do do; à vendre par A COUTIN & RANSON, 7 avril 13 rue Bienville

COGNAC—15 quarts vieux cognac J. Raoul 1800;
7 do do do do do 1820;
15 octaves Nb. Nectar 1795;
10 demi pipes Dulary, Bellamy & Co 1848;
10 quarts do Cocq père & fils;
7 demi pipes do John Marthon 1849;
25 quarts do do 1849.
A vendre par A COUTIN & RANSON, 7 avril 13, rue Bienville

McCLURE et SAUNDERS,
RUE DES MAGASINS, No 9,

INVITENT les marchands de la ville et de la campagne à visiter leur grand assortiment de marchandises de printemps, qu'ils offriront aux plus bas prix possible pour du comptant ou de bon papier sur la ville.

Leur assortiment se compose de CHAPEAUX, RUBANS, PLUMES ET FLEURS, SOIERIES, BRODERIES, FOURNITURES DE MODES, &c,

AUSSI:

CHAPEAUX DE PAILLE Anglaise et d'Italie de Panama, &c., pour hommes et pour enfans. 11 fev—3m

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux.
80 barriques vin rouge C C Queyries, pour fam;
8 do do " La Mission, 1847;
4 do do " do 1844;
180 caisses do " do 1842;
180 do do " Haut Talence, 1841.
A vendre par CAVELIER & MAXENT, 4mars 169, rue Royale

Avis aux planteurs.

A VENDRE à bon marché, une machine à vapeur et moulin de la manufacture de David Griffy, (Fayette Works), dont on ne s'est servi que pour une roulaison.

Cylindre de onze pouces et trois pieds et demi de stroke, deux bouilloires de vingt-six pieds de long et trente-deux pouces de diamètre.

Moulin trois pieds et demi de long et vingt-quatre pouces de diamètre.

Pour les conditions, s'adresser à HOGAN & TUREAUD, 13 fev—3m encoignure Douane et Levée

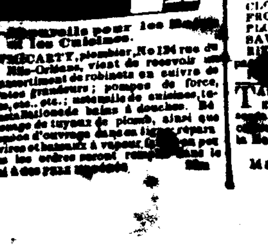

Pompes [illegible] pour les [illegible] et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 124 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, [illegible] 3m

[illegible]

Le steamer [illegible] la malle partira [illegible] PANAMA pour SAN FRANCISCO le 1er mai prochain. [illegible] & Co, [illegible] Nouvelle Orléans par l'Ohio arriveront à temps pour le départ du steamer ci-dessus. 7avril

POUR NEW-YORK.
Ligne de steamers entre New-York et la Nouvelle-Orléans—Les steamers neufs, élégans et à double machine, UNION, (1000 tonneaux), capitaine T. S. Budd, et WINFIELD SCOTT, (2000 tonneaux), capitaine Kenney Couillard, composant cette ligne, partiront de New-York et de la Nouvelle-Orléans, le 1er et le 15 de chaque mois à trois heures P. M. de New York et à ——— A. M. de la Nouvelle Orléans, et ce, quand les dates fixées tomberont un dimanche, dans ce cas les steamers partiront le lundi. Ces steamers devront partir comme suit:

De la Nouvelle-Orléans.
L'UNION, le jeudi 1er mai.
LE WINFIELD SCOTT, le jeudi 15 mai.
De New York:
L'UNION, le [illegible] 15 avril.
LE WINFIELD SCOTT, le jeudi 1er mai.
L'UNION, le [illegible] 15 mai.

Ces steamers [illegible] construits avec le plus grand soin et rien n'a été négligé pour [illegible] la solidité, la vitesse et le confort.

Passage à la chambre $75, à l'entrepont $30.

Pour fret ou passage pour le Winfield Scott, s'adresser à DAVIS, BROOKS & Co, New-York

Pour le steamer Union, à SPOFFORD, TILESTON & Co. New York

A la Nouvelle-Orléans, chez BABCOCK & FENNELL, 2avril 26 rue Commune

Deux voyages par semaine.
Pour la Balise, Passe du [illegible], Forts et portes intermédiaires, le vapeur G. W. DOSWELL, Capitaine A. Lanoss partira tous les samedis à 10 heures du matin et sera de retour en ville les lundi soir.

Pour le Canal Rappelet.—Le Doswell partira tous les mercredis, à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté à cet effet, continuera cette navigation pendant toute la saison. S'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à MINISTER & ANDERSON, 26 Poydras. BRAND, ADAMS & Co. 4nov 36 Vieille Levée

POUR NEW-YORK.
Ligne [illegible]
PAQUEBOTS POUR LA Nlle-ORLEANS ET NEW-YORK.

LA ligne est composée des navires suivans:
Navire St-Charles, capitaine C. [illegible];
" Hero, " C. R. Griffith;
" Huron, " J. G. White;
" Clifton, " J. Ingersoll;
" John G. Coster, " J. G. Tucker;
" Columbo, " C. H. [illegible];
" Bay State, " L. V. Simmons.

Ces paquebots sont tous de première classe et tirent très peu d'eau. Ils remorqueront en remontant et descendant le fleuve, et partiront aussitôt qu'ils l'auront annoncé. Les cabines de ces navires ont de beaux emménagements et [illegible] dés par des capitaines d'une grande expérience dans cette navigation. Rien ne sera négligé pour l'accommodation des chargeurs ainsi que pour le bien-être et le confort des passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à J. N. STANTON & Co, Encoignure Lafayette et Magasins ou à T. P. STANTON, 10 ms 56, rue du Sud, New York

Pour Bayou Grosse-Tete.
Dernier Voyage de la Saison.

Le steamer ANNA, cap. Johnston partira jeudi le 17 courant, à midi. Il prendra du fret pour Plaquemines, le Village Indien et autres ports intermédiaires. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à J M JOHNSTON & Co, 16 av No 3 Front Levée

Pour Liverpool—La barque fine voilière ROBERT, capt. Isaac [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, poteau 14, 2ne Municipalité, ou à H. V. BAXTER, 14av 79, rue Commune

Pour le Havre—Le magnifique paquebot INDIANA, capitaine James S. Bennett, ayant sa cargaison engagée et allant à bord partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au poteau No 3, Deuxième Municipalité ou à JOHN O WOODRUFF & Co, 106, rue des Magasins, ou à J P WHITNEY & Co 61, rue du Camp.

Il y a sur le navire dix chambres pour l'accommodation de 30 passagers. 14av

Pour Gibraltar et Cadix—La goëlette fine voilière MARY F. LUTTERLOH, capitaine Wm Somers, ayant tout son chargement engagé, partira le 1er du courant. Pour passage seulement ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face du poteau No 3 Seconde Municipalité, ou à WILLIAMSON, GRATIAN & Co, 11 avr 35 rue Natchez

POUR LA HAVANE—Le [illegible] ADAMS GRAY, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagée partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord ou à JOSEPH MITCHEL, 31mars—3 36, Poydras

POUR LE HAVRE—Devant partir le mardi, 15 courant—Le A 1 navire [illegible] régulier, CHARLEMAGNE, capitaine [illegible], ayant tout son chargement engagé et allant à bord, partira le jour susdit. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, poteau No 2, 2me municipalité, ou à 9av J W BAXTER, 79, rue Commune

POUR BORDEAUX—Le magnifique paquebot BRUNSWICK capt J E Thomas, ayant tout son chargement engagé, partira le 10 avril—Pour passage seulement, s'adresser au capitaine, à bord ou à PIERRE POUTZ, 20m 93 rue de la Douane

Pour Liverpool—Le navire fin voilier CLARA WHEELER, capitaine Cummings, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira bientôt. Pour balance de fret ou passage, ayant de bonnes accommodations, s'adresser au capitaine à bord, ou

POUR LE HAVRE—Le fin marcheur et de 1re classe J C HUMPHREYS, capitaine Badger, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour fret de 1000 barils jambons ou 20 balles de coton, s'adresser à H V BAXTER, 79, rue Commune

Pour passage ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord.

A AFFRETER—La nouvelle barque SALEM, du port de 300 tonneaux, s'adresser à SECOMB & VOORHIES, 10 av 15, Tchoupitoulas

A VENDRE—La belle goëlette MERCHANT, du port de 115 tonneaux, doublée et chevillée en cuivre, et fine voilière. [illegible] trajet pour ce port, s'adresser à E J HART & Co 4av 79 rue Tchoupitoulas

Dépôt d'Eau de Cologne en qualité supérieure à tout ce qui a été présenté sur la place.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, première qualité en litres, demi litres, quarts de litres [illegible] Bonne qualité à [illegible] Superbe qualité 30 [illegible] Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne [illegible] 4 fev

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DEPART.

Vente comptant à 50 pour cent au-dessous du cours actuel.

M. J. Barraud,
ENCOIGNURE ROYALE ET ORLEANS,

PARTANT pour France, prévient le public qu'à partir de lundi 24 mars, il commencera la liquidation de son beau magasin se composant de parfumerie, brosserie, peignes écaille, gants, chemises, bretelles, cravattes, chaussettes, et articles de fantaisie, jouets d'enfants, porcelaines et cristaux, &c., &c.

Une forte quantité d'éponges fines et ordinaires.

Un lot d'essences, qualité supérieure.

Eau de fleur d'oranger en estagnons et par douzaines.

Pommade à la livre, 1ere qualité.

Il prévient également les dames et messieurs les coiffeurs qu'ils trouveront chez lui un grand assortiment de cheveux, tels que nattes et bandeaux, frisettes à 50 sous la paire.

Les marchands et particuliers peuvent visiter cet établissement et s'assurer du bas prix de toutes ces marchandises.

Les personnes qui ont des comptes dans la maison sont invitées à les faire régler. 24 mars

Pompe aspirante et refoulante

CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit ici dans ce genre. Elle peut être mue par la force d'un enfant, aspire l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette en même temps à une hauteur de plus de 40 pieds.

Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitants. A vendre par S. MASPEREAU & Co, No 25, rue Condé. 10sept Agents pour les manufacturiers.

EN débarquement du navire [illegible], du Havre. 44 caisses absinthe suisse de la marque Pernod frères, à vendre par A COUTIN & RANSON, 7 avril 13 rue Bienville

5 BARILS et 5 caisses de cigarettes de différentes marques, en magasin et à vendre par D [illegible] Jr, 24 rue Gravier 21ms

HUILE de Lin—2000 gallons supérieure, pour [illegible], en magasin et à vendre par J W STANTON & Co, 4av encoignure Magasins et Lafayette

DAMEJEANNES—En débarquement du navire J C Calhoun, du Havre.
1000 damejeannes de 5 gallons,
300 do 3 do,
300 do 2 do.
A vendre par NUMA LACOSTE, 7av 147, rue Royale

MIEL D'ABEILLE—20 barils importation récente de la Havane, à vendre par P CUSACHS Encoignure Condé et St Philippe 7 avril

INDIGO DE GUATEMALA—10 serons, en magasin et à vendre par P CUSACHS, Encoignure Condé et St Philippe 7 avril

BLANC D'ESPAGNE—En débarquement du navire St-Louis, 30 barils blanc d'Espagne à vendre par P CUSACHS, Encoignure Condé et St Philippe 7 avril

EN débarquement du navire Montreal, venant de Bordeaux, à vendre par le soussigné:
75 quarts pipes Cognac marque Coutie & Martin;
75 huitièmes do do do do;
24 barriques vin rouge bon ordinaire,
40 barils vin blanc.
DOMINIQUE [illegible], 9 et [illegible] Jefferson

TOILE—1500 pièces toiles de Kentucky; CORDES EN BALLES—1500 [illegible]; PORC—Missouri et Kentucky; FICELLE—75 balles; BOEUF—[illegible] barils mess; 1500 barils à l'inspection; [illegible] et prime; GRAISSE—150 barils; WHISKEY—300 barils rectifié; CHANDELLES [illegible] 500 caisses, à vendre en magasin par DUNBAR & BUCHANAN, 14 av 22, rue Gravier

FARINE—350 barils extra St-Louis, supérieure; JAMBONS—[illegible]; BEURRE de Goshen [illegible] beurre frais; CLOUX—300 barillets [illegible]; FROMAGE—100 caisses [illegible] et de l'Ouest; [illegible]—70 barillets, [illegible]; SAVON—350 caisses; vieux whiskey—[illegible] barils; RIZ—30 tierces frais, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22 rue Gravier

TABAC—CIGARES—300 caisses tabac de la Virginie; 200 do du Kentucky et [illegible]; 25 caisses [illegible] à fumer et à chiquer; [illegible] 100 caisses cigares de Cuba; 150,000 [illegible] de choix de la Havane, à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, Mav 22 rue Gravier